

Emploi, Salaires Services Publics, Retraites

Tous en grève le 23 mars !

Le gouvernement n'a pas changé de cap et continue sa politique de sape des Services Publics.

La question des retraites est maintenant visée avec le risque d'un recul de l'âge légal de départ à la retraite et d'un nouvel allongement de la durée de cotisation. Face à ce projet de réforme, nous devons nous mobiliser.

C'est le sens de l'appel lancé, par les organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, Solidaires et Unsa, et l'intersyndicale Fonction Publique pour les salaires, l'emploi, la défense des retraites et des Services Publics. L'augmentation des salaires et l'emploi sont des leviers

décisifs pour résoudre la question des retraites.

Selon un sondage CSA, paru dernièrement, 65 % des Français interrogés sont prêts à se mobiliser sur la question des retraites, ils font plus confiance aux syndicats qu'au gouvernement ou au MEDEF pour trouver des solutions.

Saisissons nous de cette confiance pour être le plus nombreux possible dans la rue le 23 mars et construire un mouvement d'ampleur qui permette de faire reculer le gouvernement et de peser dans le débat politique pour promouvoir d'autres choix de société.

Mobilisons-nous aussi en Gironde pour défendre les postes !

Carte scolaire en Gironde rassemblement à l'IA le 17 mars à 14 h

Pour débattre, préparer les actions en cours et leurs suites venez dans les différentes réunions de secteur :

Langonnais-Réolais

jeudi 11 mars à 17h45 école de Toulonne

Libourne 2

jeudi 11 mars à 17h15 Castillon élémentaire

Mérignac/Eysines

lundi 15 mars à 17h30 école élé-

mentaire Jules Ferry (8, av MI de Lattre-de-Tassigny) à Mérignac.

Lormont

lundi 15 mars à 17h30. Le lieu sera précisé plus tard.

Bordeaux-Bègles

mardi 16 mars à 17H30 école Noviciat Bordeaux

Et participez aux AG (lieux et dates sur notre site)

Sommaire

P.1 : **édito**

P.2 et 3: **Actualité** : Services Publics, Formation, retraites

P. 4 : **Personnels** : inspection, frais de déplacement

P. 5 : **Paritarisme** : mouvement

P. 6 et 7 : **Carte scolaire** : RASED, éducation prioritaire

P. 8 : **CR stage syndical**

Déposé le 9 mars 2010



Après les batailles sur l'eau, le rail, l'éducation, la santé... la votation citoyenne en défense de La Poste vient de démontrer à la fois le fort potentiel de résistance et d'attachement aux services publics existant dans la population, l'efficacité de l'unité la plus large et l'importance de mettre ensemble citoyen(ne)s/usager(e)s, personnels et élu(e)s. La résistance est indispensable, mais nous ne pouvons nous contenter de défendre un existant que nous voulons transformer... Il nous faut reprendre l'offensive idéologique sur le terrain du Service Public. » (Extraits de l'Appel National pour des Etats Généraux des services publics)

Reprenant cet appel, une vingtaine d'associations, partis et syndicats girondins, dont la FSU et ses syndicats, ont constitué un Comité Giron-

Dans le nouveau dispositif de formation décidé par le ministre au mépris de tous les partenaires :

- les lauréats du concours 2010 seront nommés fonctionnaires stagiaires, et auront en responsabilité une classe ;
- dès la rentrée, les stagiaires seront en « surnombre » dans une école, puis affectés après les vacances de la Toussaint comme remplaçants, de préférence sur des congés longs, en évitant les postes en spécialisé et en RAR et en excluant les postes en CP et CM2 ;
- les stagiaires recevront une formation équivalente à 1/3 du temps de service, soit 12 semaines au total (contre 2/3 en PE2) ;
- la formation se déclinera en : accueil (avant le 30 août) + accompagnement + formation continuée ;
- la formation sera essentiellement basée sur le compagnonnage, à savoir un « accompagnement par des professeurs chevronnés », selon les ressources dont l'IA dispose : maître formateur, maître d'accueil temporaire.

Ces huit semaines de compagnonnage feront partie de leur formation. Le contenu des 4 semaines de formation restantes se réduit au minimum : améliorer la pratique en fonction de situation vécues en classe,

Les États Généraux des services publics se préparent en Gironde

Brigitte Lopez

din. Un plan d'action a été décidé.

Début avril : lancement de la campagne

A l'occasion d'une réunion publique départementale, des chercheurs, des syndicalistes, des personnalités, éclaireront les quatre axes des Etats Généraux : quels champs des services publics, à quel niveau ? Quelle démocratie ? Quels financements ? Quels agents ?

Mois d'avril et de mai

Constitution de comités locaux et campagne de terrain au plus près de la population : recueils de témoignages, explications, réunions publi-

ques, distribution du quatre pages national, etc.

Fin mai

Journée de travail en ateliers et réunions plénières autour des thèmes nationaux (cf. plus haut).

Le 5 juin

Participation à la rencontre nationale des comités locaux de défense et de promotion des services publics.

Un site national existe : consultez-le régulièrement.

La formation des enseignants sacrifiée !

Cathy Alvès

acquérir des contenus dans des domaines non maîtrisés (apprentissage de la lecture et du calcul) et répondre aux besoins spécifiques du stagiaire.

S' il est dit que cette formation peut être assurée par l'université ou tout autre structure qualifiée (lesquelles ?) il est laissé à chaque académie, chaque département la latitude de la décliner tout en veillant à concilier temps de formation et... nécessaire continuité de service à rendre aux élèves !

Bref, à charge de chaque département de bricoler sa formation : poursuite de l'accompagnement, filée, groupée. Tout cela sera fonction du surnombre, du nombre de remplaçants disponibles pour remplacer les stagiaires (eux-mêmes remplaçants !) quand ils iront en formation, du nombre de maîtres formateurs, MAT, de leur localisation (les stagiaires doivent être près des « compagnons »), de la présence ou pas d'une université...

Les orientations de la circulaire, son cadrage national minimal et le renvoi

au local systématique, sont révélatrices de l'incapacité du Ministère à assumer une situation critique, génératrice de difficultés pour les élèves, les professeurs stagiaires, les formateurs comme l'ensemble des équipes éducatives.

Elles éclairent la lourde responsabilité du Ministre dans le dossier de la Formation des enseignants et les conséquences de sa décision totalement injustifiée de suppression des emplois de stagiaires.

Le SNUipp 33 demande dès à présent une audience auprès de l'IA pour défendre aux côtés des PE1 les conditions d'une formation de qualité pour les stagiaires de l'an prochain.

La formation des enseignants est un élément clef de la réussite de tous les élèves. Il faut donc continuer de se battre pour une formation de haut niveau !

Signez la pétition sur : 10000voixpourlaformation.org



La campagne d'intox va se poursuivre et s'intensifier jusqu'au printemps, date du prochain rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), puis on tentera de nous cueillir comme des fruits mûrs à l'automne !

Ne nous laissons pas abuser, ne laissons pas les plus jeunes désespérer de l'avenir de leurs retraites.

Non, l'allongement de la durée de cotisation n'est pas inéluctable ! Non, l'âge légal de départ (60 ans actuellement) n'est pas « un tabou à faire sauter » absolument !

Débat escamoté

Pour l'instant, les deux seules solutions envisagées par nos dirigeants pour « sauver les retraites » sont l'augmentation de la durée de cotisation ou la baisse des pensions. Cette dernière ne pouvant évidemment pas être proposée (la baisse est de toute façon effective depuis les réformes Balladur de 1993), travailler plus longtemps serait donc le passage obligé. On mesure l'hypocrisie du discours sur l'emploi des seniors quand on sait qu'aujourd'hui plus de six salariés sur dix sont hors emploi au moment de faire valoir leurs droits à la retraite. Mais surtout c'est occulter tout un pan du problème des retraites, à savoir leur financement, c'est-à-dire les cotisations. Là-dessus, on veut nous imposer l'idée que rien ne peut bouger, et le MEDEF particulièrement freine des quatre fers.

Or les propositions existent : élargir l'assiette des cotisations en s'attaquant par exemple aux « niches sociales » c'est-à-dire aux revenus salariaux qui ne subissent aucun prélèvement, aux revenus de la spéculation financière, aux dividendes des actionnaires, stopper les exonérations de cotisations patronales des grandes entreprises (26,8 milliards d'euros en 2007, soit 1,4% du PIB), etc.

Emploi et salaire

L'augmentation des cotisations passe aussi par le traitement du problème du

chômage et des salaires. Avec plus d'emploi et des salaires décentés le financement des retraites ne se poserait plus de la même façon. Et ça c'est une question politique sur laquelle la pression sociale doit s'exercer.

Changement de système ?

Une autre proposition revient souvent sur le devant de la scène pour faire sauter le « verrou des 60 ans ». Il s'agirait de faire évoluer le système vers un fonctionnement par points. (comme les retraites complémentaires actuelles), voire vers un système de « comptes notionnels », vendu comme le modèle suédois. Dans ce dernier, les sommes cotisées au cours d'une carrière constituent un « capital virtuel » ; le montant annuel des pensions est calculé en divisant cette somme par l'espérance de vie de la génération à laquelle appartient le retraité. Plus on liquide ses droits tardivement, plus la pension est élevée. Ce qui désavantage complètement les carrières incomplètes et fragilise ceux qui ont eu des métiers pénibles.

Ces systèmes, même s'ils restent en théorie des systèmes par répartition, présentent au moins deux dangers majeurs :

- Ils renforcent l'idée que la retraite est uniquement liée à la contribution personnelle en édulcorant toutes les compensations non contributives qui existent encore aujourd'hui (même si elles ont insuffisantes) comme les compensations pour enfants, pour périodes non cotisées, chômeurs, maladies.
- Ils accréditent l'idée que la retraite est une affaire personnelle, que l'on doit préparer seul, et légitimement ainsi le recours à l'épargne par capitalisation pour compléter le niveau de pension, qui sera de toute façon faible, puisque rien d'autre n'aura changé.

Retraites : choix de société, pas de fatalité !

Soazic Le Lann

Retraites : justice et solidarité

Le débat sur les retraites renvoie à un modèle de justice sociale ; non seulement il faut préserver l'idée de salaire socialisé, avec la solidarité intra et inter générationnelle, mais il faut aussi développer l'idée de nouveaux droits comme la compensation des études, des carrières incomplètes.

Il nous faut garder à l'esprit que notre système de retraite fait partie d'un vaste programme de solidarité, mis en place à la libération, qui gêne la marchandisation généralisée de toute la société.

Faire accepter l'idée qu'il est menacé fait le jeu de tout le système assurantiel à l'affût d'un possible profit, alors même que la crise actuelle nous a démontré d'une part la fragilité de ces fonds spéculatifs et de l'autre l'importance des garanties solidaires.

C'est donc un choix de société que nous avons à défendre dans les mois qui viennent, qui passe par la réorientation de la politique de l'emploi, l'affirmation et la consolidation de tous les systèmes de solidarité.

La bataille sera certainement rude, mais l'enjeu est de taille et porteur d'espoir pour l'avenir de tous, en particulier des jeunes !

Lors de son dernier congrès (fév. 2010), la FSU s'est engagée à tout mettre en œuvre pour mobiliser les fonctionnaires et agents publics et sera à l'initiative pour combattre toute régression dans le public et le privé. Elle réaffirme la défense des 37,5 annuités, les 75% et le calcul sur les six derniers mois.

Voir sur la question des retraites le site d'ATTAC <http://www.france.attac.org/spip.php?rubrique24>.



Si l'inspection doit évaluer la mise en conformité de l'enseignement avec les programmes, la compétence professionnelle de l'enseignant, elle doit aussi être une activité de conseil et d'accompagnement.

Quand l'inspection devient source de stress là où elle devrait être mise en confiance, conseil et accompagnement

Hélène Alcon

Or, beaucoup d'enseignants sont de plus en plus stressés par l'inspection individuelle. Ils la perçoivent souvent comme une infantilisation, une dévalorisation de leur travail et non comme une aide pédagogique. Les pédagogues expliquent que pour faire progresser un élève, il faut le respecter, le motiver, l'aider à se faire confiance, utiliser ses erreurs non comme une faute mais comme un moyen de progresser... tout le contraire de la politique actuelle ! Ces mêmes principes doivent préva-

loir lors d'une inspection afin qu'elle soit humaine et positive.

Le SNUipp estime que l'évaluation des enseignants, sanctionnée par une note, doit être remplacée par de nouvelles modalités donnant plus de place à la cohérence d'équipe et à la formation professionnelle.

Le SNUipp rappelle que les seuls documents obligatoires à fournir lors d'une inspection sont : le cahier d'appel, l'emploi du temps, les progres-

sions et programmations, le projet d'école, le planning des services, les fiches de renseignements des élèves, les cahiers des élèves et les évaluations. Le cahier journal et les préparations sont conseillés.

Le SNUipp rappelle que tout enseignant a un droit de réponse à un rapport d'inspection et peut formuler des remarques. **Il faut s'en saisir si nécessaire !**

Après une audience décevante auprès du secrétaire général de l'IA en janvier 2010, les conseillers pédagogiques ont décidé de lancer des procédures de recours administratif contre le non paiement depuis avril 2009 de leurs frais de déplacement. Il est navrant de voir avec quel mépris est traitée cette affaire. Les menaces qui pèsent sur la formation se rajoutent aux inquiétudes qui pèsent sur les missions et nous laissent penser que les RA-

Frais de déplacement : en route pour l'oubli !

Nadine Massonnière

SED comme les C P, ou les MATICE, ne pourront tout simplement plus se déplacer.

Allez-vous assister à des visioconférences pédagogiques ? Devrez-vous habituer vos élèves aux conseils téléphoniques des ensei-

gnants spécialisés ?

Il reste à l'administration à nous apprendre à nous téléporter, à défaut de pouvoir nous permettre de travailler dans des conditions convenables !

Stage maternelle « Les gestes professionnels de la première école » Inscription à faire auprès de l'IEN avant le 16 mars

Inscription au stage maternelle à renvoyer au SNUIPP 33 44, cours Aristide BRIAND 33 075 BORDEAUX

Nom –prénom :

mail : Tel perso :

Adresse :

École : poste : Tel

Syndiqué : oui non

Signature :



Barème

Le barème utilisé pour départager les enseignants est commun sur tout type de poste.

Il est constitué en ajoutant les éléments suivants :

AGS au 31/12/2009 : 1 point par année, 1/12^{ème} par mois, 1/360^{ème} par jour.

Enfants : 1 point par enfant de moins de 20 ans (né entre le 01/01/90 et le 31/03/10).

Note pédagogique : note obtenue au 31/12/09. Pour une note obtenue avant le 31/12/07 est apporté un cor-

Calendrier :

Phase principale

Publication des postes avec la circulaire des règles sur le site de l'Inspection Académique le **vendredi 26 mars au soir**.

Saisie des vœux sur SIAM via I-prof du 26 mars au soir au 7 avril inclus. Résultats lors de la CAPD du **mardi 25 mai**.

Phase d'ajustement

Nouvelle publication des postes le 18 juin.

Saisie des vœux sur SIAM via I-prof du 18 juin au 21 juin inclus.

Résultats lors de la CAPD du mardi 29 juin : tous les postes restés vacants seront attribués d'office aux enseignants restés sans affectation.

CAPD du 27 août

Examen des demandes de changement d'affectation pour motif exceptionnel et affectation de tous les enseignants restés sans poste en juin.

CAPD de septembre

Affectation des lauréats du concours 2010 et des enseignants intégrés par inéat sur des ouvertures de classes au CTPD de rentrée.

Mouvement 2010 : mode d'emploi

Mathieu Noblia

rectif de 0,25 par an, plafonné à 19.

Les majorations

Mesure de carte scolaire : 5 points.

Reconnaissance du statut de travailleur handicapé : 100 points.

Exercice en RRS : 3 points pour au moins 3 ans d'exercice continu dans une même école du département, plafonné à 3 points.

Attention : plus de majoration de barème pour exercice en zone rurale ou en ASH !

Comment faire ses vœux ?

Il est possible de formuler jusqu'à **30 vœux**, il est conseillé d'en faire un maximum : lors du deuxième mouvement, des nominations d'office seront faites ! Les vœux peuvent être des vœux précis, des vœux géographiques ou les deux mélangés.

Le point de vue du SNUipp

Le mouvement 2010 s'inscrit dans la continuité de celui de l'an dernier, après des modifications de règles importantes : le ministère souhaitait une harmonisation nationale des règles.

Le SNUipp réaffirme son attachement au paritarisme et intervient pour construire un mouvement plus juste et plus efficace pour les collègues malgré la volonté académique d'harmonisation. Les spécificités des écoles de Gironde et du département doivent être prises en compte.

Ainsi, le SNUipp veut le retour des bonifications pour exercice en zone rurale ou ASH, pour rendre ces postes

plus attractifs. Nous réclamons aussi le calcul des points RRS et RAR comme avant ainsi que les points pour les postes de direction.

Les règles du mouvement sont élaborées en CAPD, l'intersyndicale a obtenu une CAPD le 15 mars pour établir les règles de nomination des lauréats du concours 2010 suite à la réforme de la formation initiale et des nouvelles modalités d'entrée dans le métier qui sont bien loin de nous satisfaire !

La multiplication des postes à profil, soumis à des commissions d'entretien, nuit au respect des règles et du barème : le SNUipp se bat pour ne plus voir ce type de postes.

Le fléchage des postes pour l'enseignement des langues continue et a pour effet de paralyser le mouvement pour des collègues non habilités. Nous avons toujours dénoncé ce fléchage : envoyons les collègues en formation pour l'enseignement des langues vivantes !

Le SNUipp condamne l'abandon de la déclaration d'intention préalable des collègues nommés à titre définitif : ceci permettrait une meilleure lisibilité pour la formulation des vœux et les statistiques de l'an dernier n'ont pas montré un meilleur taux de satisfaction. Nous demandons le rétablissement de cette procédure.

Quant aux résultats définitifs, ils doivent être donnés aux collègues après la consultation de la CAPD pour éviter les modifications et les erreurs suite au travail de contrôle des syndicats.

N'oubliez pas de nous transmettre une copie de vos vœux pour que nous puissions effectuer le travail de contrôle en CAPD !

Rythmes scolaires : Préparation (avec FCPE et intersyndicale) d'un débat public avec chercheurs, représentants des maires, conseil général, associations partenaires de l'école. Demande d'un CDEN extraordinaire sur ce sujet ainsi qu'un délai plus long pour la remontée de la consultation de l'IA. Prenons le temps du débat !



L'éducation nationale continue de subir les conséquences dramatiques du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite : à nouveau 16000 suppressions de postes ont été votées au budget 2010. Dans les écoles, collèges, lycées, chez les personnels administratifs, ces compressions de personnels ont des conséquences dramatiques : dégradation des conditions de travail et d'enseignement qui ont inévitablement des conséquences sur la réussite des élèves. Dans un même temps le gouvernement amplifie en l'institutionnalisant le recours à la précarité : recours à des emplois précaires pour effectuer des remplacements ou comme modalité de « formation »... cette situation commence à déclencher dans la Seine Saint Denis, dans la Somme de fortes mobilisations.

Dans le premier degré, dans notre département, les 70 postes attribués cette année nous laissent craindre des conditions très difficiles de préparation de la rentrée 2010. Déjà 33 postes de titulaires

Carte Scolaire : campagne en faveur de l'école publique !

Laurence Laborde

de secteurs vont être pris sur cette dotation pour assurer les décharges de direction des écoles à 4 classes à la place des PE2 (suite à la suppression de la formation). Sans parler des créations qui seraient nécessaires pour « amortir » la hausse démographique, améliorer le dispositif de remplacement, restaurer et développer les RASED, renouer avec la scolarisation des tout petits...

Face à cette situation inacceptable que faire ?

La préparation de la carte scolaire est propice au dialogue entre parents, élus, enseignants. Cette concertation va être particulièrement nécessaire cette année.

Le SNUipp 33 appelle à une vaste campagne en faveur de l'École Publique du 12 au 25 mars (date du CDEN) : que l'on demande une

ouverture, que l'on risque une fermeture, ou que l'on « se sente à l'abri » ... pour le moment ... nous proposons à toutes les écoles du département de participer à une vaste campagne d'affichage.

Maternelles, RASED, non remplacements, effectifs trop lourds, regroupements d'écoles, formation ...

...choisissez votre thème commencez à afficher et envoyez nous des photos.

Dans les écoles : informez les parents, signez et faites signer la carte postale pour des postes de remplaçants, pour la formation des enseignants (cf. précédent U33 ou disponible sur notre site) : nous les remettrons lors du CDEN du 25 mars



MERCREDI 17 MARS à 14 HEURES

Rassemblement devant l'Inspection Académique pour exiger un Service Public de qualité.

Le SNUIPP a demandé une audience à l'Inspecteur d'Académie pour les écoles et les RASED qui le souhaitent et les accompagnera. Il soutiendra la mobilisation des écoles qui feront appel à lui.



Suite à l'audience du 17 février avec l'Inspecteur d'Académie concernant l'avenir des RASED girondins, il ressort que l'IA reste le seul décisionnaire en ce qui concerne la carte scolaire RASED et les départs en formation, et que nous devons tout faire pour défendre au plus près du terrain les postes « surnuméraires » dont la disparition entraînerait une nouvelle dégradation des aides spécialisées.

Le collectif reçu par l'Inspecteur, composé des 5 organisations syndicales, des 3 organisations professionnelles des réseaux et de la FCPE, a porté des revendications claires sur le devenir des aides spécialisées en Gironde*.

Gérer la pénurie !

Le maintien des 36 postes « soutien spécialisé » et les départs en formation correspondant aux postes « vacants » l'an prochain, semblent le minimum exigible. Nous avons rappelé que la restitution des 71 postes reste notre objectif. En effet, même avec les postes surnuméraires, une gestion de la pénurie s'installe dans certains secteurs, des postes vacants pour congé ne sont pas remplacés, ce qui accentue le senti-

Plus que jamais, les RASED, c'est l'affaire de tous !

Agnès Dumand

ment de précarité.

Même si l'IA reconnaît la spécificité et l'utilité des aides spécialisées et les distingue clairement de l'aide personnalisée (qui traite les difficultés ponctuelles), il ne lui sera pas possible d'abonder le nombre de postes de RASED et les 36 postes implantés en surnombre l'année dernière, même s'ils existent, n'ont pas de support budgétisé : ils sont donc voués à disparaître à l'horizon. L'IA nous a affirmé qu'aucun enseignantE titulaire du CAPA-SH ne se retrouverait sans poste RASED à la rentrée. Au pire, ils seront rattachés à leur réseau en surnombre. Plus tard, il est possible que quelques surnombres non spécialisés soient affectés aux RASED pour un an.

Il revient donc à chacun des secteurs d'identifier les besoins et de mener la bataille lors des audiences du 17 mars pour demander et obtenir les postes RASED indispensables.

Maintenir la formation ?

La formation spécialisée sera maintenue pour les maîtres E... si l'IUFM d'Aquitaine peut assurer la formation. Les échanges sur la nécessité de maintenir la composante tripartite des RASED ont amené l'IA à envisager la réouverture de la formation G, mais il refuse de renouveler l'appel à candidature pour cette option qui, à ce jour, ne compte que 2 candidatEs. Le collectif appelle toutE collègue intéresséE par cette formation à se faire connaître auprès des syndicats et/ou auprès de l'AREN 33. Les postes vacants sont estimés au nombre de 7 en Gironde.

Il serait dommage que la formation n'ait pas lieu faute de candidatEs !

* Voir le compte-rendu de l'audience sur le site du SNUipp 33

Depuis 2006, le ministère a changé sensiblement l'organisation et les finalités de l'éducation prioritaire, en passant d'une logique de zone à une logique de parcours individuel pour l'élève. Les changements de structure et de fonctionnement (création des RAR et des RRS) ont parfois été longs à se mettre en place, le plus souvent sans aucune concertation des personnels et sans aucun moyen.

En cette année où les premiers bilans de cette « relance » de l'éducation prioritaire doivent être établis, le SNUipp lance une

RAR, RRS : éducation prioritaire

Claire Bordachar

enquête nationale afin d'appréhender au mieux la réalité des différents réseaux, pouvoir intervenir dans le débat et porter les revendications des personnels.

Elle s'adresse aux équipes d'écoles situées en RAR et RRS. Nous vous remercions donc de prendre quelques minutes pour y répondre. La synthèse sera disponible sur le site du SNUipp

fin mars.

Pour répondre à l'enquête :

<http://www.snuipp.fr/questionnaires/index.php?sid=35676&lang=fr>



Ce stage a permis aux près de cent cinquante enseignantEs du premier degré présents de réfléchir aux choix de pratiques pédagogiques permettant de donner confiance à tous les enfants, de les faire progresser et de les amener à devenir des citoyenEs responsables dotés d'esprit critique.

Introduction

Pour le SNUipp ce stage syndical n'est pas un hasard, réfléchir à l'inventivité pédagogique comme moyen de résistance, s'inscrit bien dans la mobilisation qui est en place depuis l'an dernier contre les réformes imposées par ce gouvernement qui confirme notre liberté pédagogique dans les textes mais parallèlement impose un cadre mettant à mal cette liberté. Un nombre aussi important de participantEs est un signe encourageant et montre par ailleurs que ce thème a un sens dans les écoles.

Le SNUipp porte la conviction que chaque enfant est « capable » et que l'école doit donner à tous les conditions de cette réussite. Les nouveaux programmes, les évaluations vont à l'encontre de ces ambitions en allant dans le sens d'un tri social et de l'idée que la responsabilité de l'échec scolaire est individuelle.

Présentation des mouvements pédagogiques et associations représentées:

- La Pédagogie Institutionnelle (PI) s'est constituée en particulier autour des techniques et pédagogie Freinet et de la psychanalyse de dynamique des groupes. Constituée d'une part autour de la volonté de donner du sens aux apprentissages au travers d'activités de productions et d'échanges, d'autre part autour de la prise en compte de la dimension de groupe en n'ignorant pas l'inconscient Freudien, elle affirme que si l'instituteur n'est pas un thérapeute, la connaissance de l'existence de l'inconscient l'amène à proposer une transformation de l'organisation de la classe.

Stage syndical « « Libertés et pratiques pédagogiques » du 19 février

Patrick Pasquon

- Le GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle) propose un travail sur l'élaboration et la construction des savoirs. Le savoir ne se transmet pas mais se construit. Il défend l'idée du "Tous capables, tous créateurs!" Sa volonté est de mettre en réseaux ceux qui veulent travailler à la transformation des actes éducatifs, en particulier en proposant des ateliers de création à travers l'écriture ou les Arts plastiques. Faire partie du GFEN, c'est vouloir, ensemble, en finir avec des pratiques qui engendrent et/ou maintiennent docilité, résignation, délégation du pouvoir de penser.

- L'OCCE (Office central de la coopération à l'école), par la voix de son représentant, a ensuite poussé un cri d'indignation car il ne se résume pas, comme on le croit dans trop d'écoles, à la tenue d'un compte chèque. L'OCCE propose une réelle approche pédagogique, son objectif premier étant de développer chez les enfants estime de soi et respect des autres afin d'instaurer dans la classe un climat propice aux apprentissages. La coopération entre les élèves est bien évidemment un élément essentiel dans la pédagogie proposée par l'OCCE.

- L'AGEEM (Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles) qui étudie toutes questions d'ordre pédagogique en vue du progrès et du perfectionnement de l'éducation dans les écoles maternelles publiques. Sa présidente a engagé ceux qui ne l'auraient pas encore fait à signer la pétition "*OUI à l'école maternelle française publique, laïque et gratuite pour tous, qui accorde toute sa place à l'enfant, l'élève, le futur citoyen, qui considère l'enfant dans sa globalité, qui lui donne le temps de s'approprier les savoirs, qui vise la construction et l'épanouissement de sa personne*", pétition qui a recueilli à ce jour plus de 200 000 signatures.

Des ateliers ont ensuite permis les échanges et la réflexion pédagogique.

Une synthèse sous forme de table ronde des divers intervenants a clôturé la journée. Il a été rappelé la force de notre liberté pédagogique et la nécessité d'en user. Nos pratiques ne sont pas neutres. Pour certains d'entre nous, cette journée a réellement permis une prise de conscience de l'importance de nos choix et a amené une remise en question forte. Pour tranquilliser les esprits il a été suggéré de prendre le temps de l'imprégnation avant de modifier les pratiques pédagogiques.

Comme l'a souligné une intervenante dans la salle « cette journée a montré que, dans l'espace de la classe et dans l'espace de l'école, il existe des marges de liberté qui peuvent nous permettre de mettre en adéquation nos pratiques professionnelles et nos convictions personnelles. Mais, cette démarche a des limites. Le gouvernement met en place tout un arsenal de dispositifs (évaluations, heures sup en ZEP, 60h, primes ...) qui tendent à isoler et à mettre en concurrence les enseignants et les écoles. La posture personnelle n'est dans ces cas là pas suffisante. Pour résister efficacement, il faut résister collectivement. C'est ce qui rend plus que jamais incontournable le cadre de solidarité et de lutte qu'est le syndicat. Car, s'il s'agit aujourd'hui de résister, n'oublions pas que notre but premier est de mettre en échec cette entreprise de destruction du service public d'éducation et de renouer avec la réussite de tous les élèves.

Si vous n'avez pas eu la chance de partager cette journée avec nous, vous pouvez partager le fruit de notre travail dans les différents ateliers en vous rendant prochainement sur le site du SNUipp 33.

Nos remerciements aux intervenantEs de ce stage : Martine Alcorta et Véronique Boiron, enseignantes-chercheuses à BX 2, Pierre Sémidor, formateur à l'IUFM, Jean-Paul Robert et Jean-Marc Champeaux pour le GFEN, Pierre Teuma pour l'OCCE, Patrick Gэфfard et Agnès Dumand pour le PIG, Michèle Olivier, secrétaire nationale du SNUipp.